

14.07.2017

La vente de lait en poudre de l'intervention empêche la reprise du prix du lait

L'association européenne des producteurs laitiers EMB appelle le Commissaire de l'agriculture Phil Hogan à ne pas brader les stocks

(Bruxelles, le 14 juillet 2017) Le 20 juin dernier, la Commission européenne a donné son feu vert pour la vente de 100 tonnes supplémentaires de lait écrémé en poudre de l'intervention publique à un prix de 185 €/100 kg. Selon l'European Milk Board, ces ventes à un prix en deçà de la valeur ont des répercussions négatives sur les marchés du lait européen et mondial. En outre, ce faisant, la Commission européenne contredit clairement ses propres déclarations selon lesquelles *la vente à n'importe quel prix n'a jamais été une option pour elle et que le maintien d'un équilibre sur le marché et d'une reprise des prix demeuraient son objectif premier*.

Romuald Schaber, président de l'European Milk Board, exprime sa consternation à l'égard de la vente des stocks de l'intervention : « Il s'agit d'une véritable gifle pour les producteurs de lait européens et d'un signal désastreux envoyé aux acteurs du marché laitier. Les acheteurs de lait peuvent ainsi continuer de spéculer sur de la poudre bon marché ». Selon Schaber, cela augmenterait à nouveau la pression sur le prix du lait, qui affiche actuellement une légère reprise.

Le lait en poudre issu de l'intervention peut seulement être vendu à un prix stabilisateur. En partant d'un coût de production supérieur à 40 centimes par litre de lait cru, comme recensé dans les pays qui recourent intensément à l'intervention tels que la France, l'Allemagne et la Belgique, et après ajout des frais de transport, de transformation et de commercialisation, cela donne un [prix d'au-moins 335 € pour 100 kg de lait en poudre](#). Alternativement, pour réduire les énormes stocks de lait en poudre qui se montent à quelque 350.000 tonnes, de nouveaux débouchés pourraient être envisagés, tels que leur utilisation comme aliment pour animaux.

« La Commission devrait tirer des leçons des erreurs du passé et comprendre enfin que l'intervention ne suffit pas pour stabiliser le marché laitier », affirme Schaber. Tant que le prix du lait est bas, les producteurs continuent de traire afin de maintenir leur flux de trésorerie et les stocks se remplissent donc encore davantage. L'expérience a d'ailleurs montré que seul le programme européen de réduction de la production a eu un effet immédiat sur le marché et les prix, étant donné que celui-ci s'attaquait directement au problème de la surproduction. À l'avenir, l'UE ferait bien d'activer des outils de réduction de la production à temps, au lieu d'uniquement racheter une partie de la production à court terme. Cela ne fait que reporter à plus tard le problème des volumes excédentaires.

Étant donné que le Commissaire de l'agriculture Phil Hogan minimise le problème des stocks de lait écrémé en poudre et renvoie au prix historiquement élevé de la matière grasse, l'European Milk Board a adressé hier une lettre au Commissaire, soutenant que *« ce qui importe est l'influence que la dilapidation du lait en poudre a sur les prix payés aux producteurs. Ils savent que l'effet est problématique, car cela augmente la pression sur le prix du lait et bloque son redressement. En mettant sur le marché du lait en poudre à un prix aussi bas, ils révèlent en outre le peu d'importance qu'ils accordent à la création de valeur et à des prix équitables dans le secteur laitier. Cela n'aide pas le débat sur l'équité et le développement durable dans le secteur agricole... Ils se rendront compte que le prix élevé de la matière grasse n'a malheureusement pas un effet suffisant sur les prix à la production. La matière grasse ne représente que la moitié du prix du lait ; la protéine – donc le lait en poudre – l'autre moitié. Pour que le prix du lait puisse augmenter il importe dès lors de permettre aussi un prix adéquat pour le lait en poudre. »*

Dans la lettre adressée au Commissaire Hogan nous avons aussi souligné que le fait de brader le lait en poudre pèse sur le marché laitier international et que si cela continue l'European Milk Board se verrait obligé d'envisager un examen juridique de cette pratique.

Contacts:

Romuald Schaber – président de l'EMB (DE) : +49 (0)160 352 4703

Silvia Däberitz – directrice de l'EMB (FR, DE, EN) : +32 (0)2808 1936